

Zeitschrift: Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses

Herausgeber: Alliance nationale de sociétés féminines suisses

Band: 19 (1931)

Heft: 353

Artikel: Les expositions

Autor: [s.n.]

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-260236>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

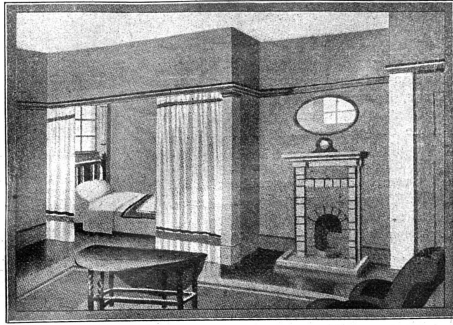
Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 05.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Photo „Habitation et Construction“
Cliché Mouvement Féministe



Type de logement d'une pièce
pour femmes seules. (Angle-
terre).

De-ci, De-là...

Toujours Miss Switzerland.

Signalons spécialement à nos lecteurs une excellente causerie sur ce sujet, que publie, dans son *Coin de l'Ouvrière*, notre confrère, la *Solidarité*, organe de la Fédération suisse des travailleurs du commerce, des transports et de l'alimentation (numéro du 11 avril).

Un oiseau rare.

Les îles Canaries viennent à leur tour de mordre au féminisme, et c'est sous la forme aimable de la première femme avocate qu'il a fait son apparition dans cet heureux pays. Heureux, à la vérité car les habitants de Las Palmas, fiers comme Artaban que cette première avocate soit originaire de leur île, se sont cotisés pour lui offrir, en hommage de reconnaissance, sa robe professionnelle.

Rare très rare...

Au pays de l'escargot.

C'est, sauf le respect que je veux parler ici. Car un de nos confrères féministes suisses ne nous présente-t-il pas comme une grande victoire le fait que, pour donner satisfaction à la députation tessinoise aux Chambres, les bureaux de l'Administration fédérale viennent d'engager une sténographe de langue italienne, le concurrent masculin qu'on lui avait opposé s'étant montré lamentablement incapable?

Pourrait, quand M. Motta vient faire un tour à la S. d. N., il doit bien constater que l'on y rencontre un nombre imposant de femmes de toutes nationalités fonctionnant comme sténographes, et que le fait, qui paraît extraordinaire à Berne, est chose courante et naturelle à Genève. Comme dans une foule d'autres villes, d'ailleurs. Heureusement.

Les petits garçons apprennent la cuisine.

C'est l'Amérique, paraît-il, qui tient la tête de ce mouvement nouveau, puisque, dans 42 Etats sur 48 il est donné à plus de 7000 écoliers des cours de cuisine, de buanderie et de tenue de maison. Il existe même une ville, dans l'Etat de l'Oklahoma, où un enseignement ménager d'une année est obligatoire pour les garçons. Et quelques-uns des comtés du Nord de l'Angleterre s'organisent dans le même sens.

Pourquoi pas? Et bravo!

L'étang. Il est toujours en premier plan et différent selon la saison.

« En hiver au lever du soleil, il est rempli de fleurs rouges où se reflète la vieille ferme. Les pins noirs étendent leurs branches couvertes de givre... les corneilles satisfaites crient doucement... les canards patinent sur sa surface gelée... les feuilles de nénuphar sont prises sous la glace. » Plus tard, quand s'éveille le printemps, « un appel de flûte vient de la chénaie, une éclosion pourpre se montre à la cime des arbres; une douce teinte jaunissante luit parmi les chéridolines. L'étang porte trois cercles comme s'il eût, par trois fois, été ensorcelé. Il y avait d'abord le cercle des chênes, des mélèzes, des saules, des ormes et des hêtres, grandioses et puissants, qui le séparait du monde. Puis le cercle des roseaux, frêles et clairsemés, qui soupieraient doucement et qui aidés de leurs longues ombres mourantes, suffisaient à retenir les sortilèges. Enfin, le cercle des nénuphars, jetés la comme si Jésus marchant sur les eaux, les eût répandus de ses mains fraîches avant de se tourner vers la multitude en disant: « Voyez les lis! ». Et ce qui achevait de vous ému, c'était d'apercevoir sous chaque fleur, verte, blanche ou or pâle, son brillant reflet, comme son ange gardien. Ainsi, tout le long de la journée paisible, les nénuphars et leurs anges se contemplaient avec ravissement. »

(A suivre.)

JEANNE VUILLIOMENET.

Le Repatriement des Prostituées

Comme on peut le voir au *Carnet de la Quinzaine*, cette question est une de celles qui figurent à l'ordre du jour de la très prochaine réunion du Comité contre la Traite de la Société des Nations. Rien de plus naturel, puisque, petit à petit, et par la force des choses, ce Comité en est venu à s'occuper, non pas seulement de la lutte contre la traite des femmes, mais aussi de tous les problèmes, d'une plus vaste envergure, qui touchent au domaine de la prostitution.

Ce qui est moins heureux alors, c'est la manière dont cette question est posée devant la Commission par un mémoire du Bureau International contre la Traite des Femmes, qui doit servir de base à toute la discussion sur ce point. Dans ce mémoire, en effet, le Bureau International s'écarte singulièrement des grands principes si fortement affirmés jadis par Joséphine Butler, et défend par ses successeurs de la Fédération abolitionniste, c'est-à-dire de ne pas admettre des mesures d'exceptions prises contre les prostituées comme telles, et qui tendraient à faire de ces malheureuses une catégorie d'êtres à part mis hors la loi. Le Bureau International, en effet, voudrait que la Convention internationale qu'il propose d'élaborer contienne une clause par laquelle les gouvernements pourraient interdire l'entrée de leur pays aux prostituées; que celles d'entre elles qui ont contrevenu aux lois ou aux règlements municipaux sur la prostitution soient rapatriées obligatoirement, et que celles qui, ayant été ainsi rapatriées de force, reviendraient dans ce pays soient l'objet de sanctions. Il n'est pas besoin de beaucoup réfléchir pour se rendre compte combien arbitraires et par conséquent dangereuses sont ces mesures, et cela à plusieurs points de vue. En ce qui concerne la première en effet (interdiction d'entrée), elle est inutile d'une part, puisque tous les gouvernements du monde ont en main le pouvoir d'interdire l'entrée de leur territoire aux étrangers indésirables, et qu'il n'y a donc aucune raison de prendre des dispositions spéciales contre les prostituées, l'application stricte de celles-ci risquant d'autre part d'entraîner (il faut toujours songer aux fonctionnaires qui veulent faire du zèle) des mesures vexatoires pour toutes les femmes qui voyagent, les obligeant par exemple à prendre

un passeport spécial, ou à se soumettre à des enquêtes indiscrettes et désagréables. Il en est de même de la mesure proposant des sanctions contre des prostituées rapatriées qui reviennent dans le pays d'où on les a expulsées, puisque la aussi chaque gouvernement est armé de dispositions de droit commun contre les étrangers indésirables qui rentrent après expulsion, et point n'est besoin d'une Convention spéciale s'appliquant uniquement aux prostituées comme telles.

Mais ce qui nous paraît plus fâcheux encore, soit comme inspiration de principe, soit comme résultats pratiques, c'est la proposition de rapatrier obligatoirement les prostituées ayant commis des infractions aux lois ou règlements sur la prostitution, car c'est instituer en plein le régime de l'arbitraire, c'est ouvrir la porte à tous les abus, c'est donner un pouvoir inquiétant à la police des mœurs, c'est en un mot conduire tout droit à la réglementation de la prostitution. Comme le dit fort bien une brochure éditée par l'Association anglaise d'Hygiène sociale et morale, « dans les pays réglementaristes, le délit ne consiste pas à être prostituée, il consiste dans le fait d'être une prostituée non inscrite: or être une prostituée non inscrite, c'est violer les règlements municipaux sur la prostitution ». On voit le cercle vicieux. Et enfin, on ne peut que s'élever avec force contre la raison par laquelle le Bureau International contre la Traite motive ses propositions: soit que « l'importance de réaliser et de conserver un haut degré de moralité l'emporte sur toutes les objections que l'on pourrait formuler contre des mesures répressives touchant une classe quelconque de la population, ou des personnes de l'un ou de l'autre sexe ». Comme si des mesures exceptionnelles et arbitraires, donc injustes, pouvaient constituer des bases de haute moralité! et comme si le système facile de se débarrasser de malheureuses en les mettant tout simplement de l'autre côté de la frontière pouvait être considéré comme la meilleure méthode de relèvement!...

Aussi des protestations très vives n'ont-elles pas manqué de s'élever contre ces propositions dans les milieux abolitionnistes et féministes, tant nationaux qu'internationaux, protestations dont le Comité de la S. d. N. va avoir à s'occuper dès la semaine prochaine. On peut espérer qu'étant donné l'esprit large et progressiste qu'il a manifesté de plus en plus au cours de ces dernières années, il ne donnera pas suite aux propositions du Bureau contre la Traite, et nous ne manquerons pas, cela va de soi, de tenir nos lecteurs au courant de ses décisions.

E. Gd.

Les Femmes ne voteront pas encore au Japon

Le projet de loi dont nous avons récemment entretenu nos lecteurs, et qui reconnaissait le droit de vote aux femmes japonaises âgées de plus de 25 ans, vient, après avoir été accepté par la Chambre des représentants, d'être repoussé à une forte majorité par la Chambre des Pairs. Comme toujours, c'est de la Chambre Haute que vient l'opposition aux idées nouvelles.

LES EXPOSITIONS

Dans ses portraits, fleurs et paysages, exposés au Musée Rath (Genève), M^{lle} E. Kaufmann montre un talent original où s'affirme surtout la vigueur, quand celle-ci ne tourne pas à la brutalité.

Parmi les meilleurs numéros de cette exposition à notre avis, un paysage avec des verdure qui trouvent des toits rouges; mieux encore, une vue de montagnes aux durs parois de rochers taillés à la hache, qui convient particulièrement au caractère du peintre.

Certains portraits d'hommes sont bien étudiés. Là aussi, c'est la solidité qui domine, mais elle semble parfois un parti pris, et n'est pas toujours tempérée par l'harmonie des couleurs.

PENNELLO.

Notre Bibliothèque

J.-L. AUBRUN : Visions d'Italie, poèmes. Editions Pythagore. 152, avenue de Wagram, Paris.

Une plaquette d'environ cinquante pages: Florence, Rome, les Iles Borromées, Venise, Pompéi et la Sicile. — visions claires, visions ardentes.

Il y a là des évocations heureuses d'art, de nature, d'histoire: des images qui portent. La langue est inégale: qu'il est difficile de chanter l'Italie en évitant toute banalité! Et pourtant, certains de ces poèmes vibrants laissent une impression forte, et de l'ensemble se dégage un parfum qui nous poursuit comme le souvenir intensément vivant de ce beau pays où a rêvé le poète.

M.-L. P.

Le Chômage des Femmes en Angleterre

N. D. L. R. — L'angoissant problème qui pèse depuis des mois sur le monde entier ne pouvait manquer de préoccuper les femmes de tous les pays, et partout en effet on les a vues se mettre à la brèche. Les Anglaises, tout spécialement atteintes, et toujours prêtes à participer à la vie publique de leur pays se sont montrées particulièrement actives, comme le prouve l'article ci-après que nous empruntons à notre confrère La Française.

Une importante Conférence organisée par le *Women's Freedom League*, s'est tenue à Londres, il y a quelque temps, au sujet du chômage féminin. Soixante déléguées représentant 27 sociétés prirent part à la Conférence.

La Conférence avait préparé une liste des vœux qui devaient préciser la pensée des femmes en ce qui concerne le problème du chômage et de constituer en même temps le programme des séances de travail.

Le premier et le dernier vœux exprimèrent tout naturellement les sentiments de solidarité féminine de toutes ces associations pour la souffrance des chômeuses (actuellement au nombre de 558.000 contre 250.000 l'an dernier). La Conférence protesta avec énergie contre l'idée que le problème du chômage pouvait être résolu en excluant les femmes du marché du travail; elle exprima son indignation pour la légèreté avec laquelle M. J.-H. Thomas quand il était ministre de la Couronne et spécialement chargé du problème du chômage, traita du chômage des femmes. Les congressistes protestèrent notamment contre sa déclaration publique qui spécifiait que la plupart des femmes ne travaillaient que pour gagner leur argent de poche et que des milliers de femmes envahissaient l'industrie au détriment des hommes, affirmations qui prouvaient surtout l'incapacité du ministre à comprendre qu'il était aussi sérieux pour une femme que pour un homme d'être sans travail et qu'il n'avait réussi qu'à encourager le gouvernement et l'opinion publique à ne considérer le chômage des femmes que dans un esprit d'indifférence et d'insensibilité.

Mais la Conférence des femmes n'eut pas seulement lieu pour protester; son but était surtout proposer des remèdes. Elle demanda:

1. que le plan d'instruction (*training*) pour les chômeuses, qui fonctionnent depuis juin 1926, sous la direction du Ministre du Travail, n'envisage pas seulement les professions de domestiques, mais soit étendu à diverses carrières en tenant compte des capacités de chaque femme, y compris: infirmières, sages-femmes, travail agricole, élevage des volailles, etc.

2. Qu'une étude très approfondie soit faite sur l'emploi des femmes dans l'agriculture. Que les mêmes facilités soient accordées aux femmes qu'aux hommes, soit pour acquérir des terres, soit pour travailler comme métayers, soit pour entreprendre le travail agricole (crédits, terres, enseignement, maisons, etc.).

3. Que les Dominions donnent également aux femmes comme aux hommes qui désirent s'expatrier des facilités pour s'installer au delà des mers: préparation, transports, installations, possibilité d'acquies des terres et de faire du travail agricole, horticulture, élevage, etc.

4. La Conférence estima qu'il y aurait lieu aussi de réviser les conditions des diverses branches du *nursing* pour permettre d'y introduire des chômeuses, et en ce qui concerne la question des domestiques, elle émit le vœu de voir les autorités locales et le gouvernement s'occuper de leur préparation et de leur placement.

5. Elargissant encore le problème du chômage, la Conférence demanda l'application immédiate du projet national concernant l'aide à la maternité en insistant pour que toute l'administration en soit remise entre les mains des femmes. Elle demanda également que les maternités locales s'adjoignent un service de préparation pour les aides ménagères.

6. Enfin, considérant que l'élévation des tarifs douaniers est une des principales causes de chômage dans les industries d'exportation, la Conférence estima que le moment était venu pour l'Angleterre de prendre la tête d'un mouvement international de libre échange.

1 Nous croyons intéressant de donner la liste de ces associations pour montrer l'entente des organisations professionnelles et des associations féminines en vue de remédier à la crise du chômage féminin.

Ligue pour la liberté des actrices; Association des maîtresses assistantes des écoles secondaires; *British Common Wealth League*; Association conservatrice et unioniste; Association des femmes électrices; Association des directrices de pensions; Union des femmes professeurs; Comité du Conseil féminin du Labour Party; Société de Londres et d'Angleterre pour le service des femmes; Comité de Londres de l'Association des maîtresses d'écoles; Conseil national des femmes; Ligue du service ménager, Union nationale des sociétés pour l'égalité civique; Union nationale des institutrices; *Open Door*; Armée du Salut; *Six Points Group*; Alliance politique et sociale Sainte-Jeanne; Guild Coopérative des femmes de Tottenham; Guild Coopérative des femmes de Westminster; Société des femmes ingénieurs; Ligue pour la liberté des femmes de l'Empire; Fédération nationale des femmes libérales; Union chrétienne de jeunes filles.